



Espace Sportif Socio Culturel Arts Loisirs Ecoen

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.A. D'ESCALE

Du MARDI 1ER JUILLET 2014

Présents : Francine AUGOT, Annie CHAMPION, Catherine FINCK, Hervé JOURNEE, Myriam Kessai, Gislaine LAMBOLEY, Lucette LE BORGNE, Pierre LEDUC, Catherine MARCHAL François MITROVIC, Claude MOTTA, Cathy MOUSSY, Jacques ROZANT, Philippe SEFERIAN, Daniel SINGLARD

Invité : Boris Lecordier

Absents excusés : Marie-Hélène FAIVRE, Anne-Marie POTTIER

Invité : Boris Lecordier

I. Validation derniers CA

- ❖ le CR du CA du 2 JUIN 2014 est approuvé à l'unanimité (PJ)

II. Questions diverses

- ❖ Problématique des changements de salles

- Du fait de la mise en place des TAP, l'atelier Arts Créatifs du jeudi devrait être déplacé. L'association a à cœur de maintenir une cohésion des ateliers du jeudi. Ce projet démarré en 2006 s'adresse principalement aux seniors et leur propose plusieurs ateliers découvertes. L'atelier Art Créatifs en est le noyau. Le déplacer ferait perdre la cohérence du projet. Philippe Séférián reprend contact avec les personnes gérant les salles à la municipalité pour essayer de maintenir ce cours le jeudi, au moins sur un créneau horaire.
- Les enfants ayant école à présent le mercredi matin, l'atelier Eveil à la danse doit être déplacé ; la salle de danse n'est pas libre le samedi matin. Philippe Séférián doit aussi vérifier si un créneau horaire peut être proposé ce jour-là. Sinon, le cours sera déplacé le mardi soir mais il est probable que peu d'enfants pourront venir : les parents ne pourront pas les accompagner à 17h00.
- Sur le sujet des TAP, Philippe Séférián insiste sur le fait que les TAP ne sont pas des activités d'éducation mais de découvertes et que beaucoup d'enfants sur Ecoen participent déjà à une activité sur leur temps de loisirs. Pierre Leduc souligne alors que la mise en place des TAP bousculant nécessairement l'affectation des salles, il serait souhaitable qu'une réunion inter associations / municipalité soit organisée afin de trouver un équilibre entre activités enfants et adultes, en fonction des objectifs de chacun et de la disponibilité des salles. Pour l'association, les activités découvertes ne doivent pas entraîner une diminution des activités proposées aux enfants mais l'inverse.

❖ Cotisation VTT.

Par vote à l'unanimité, le montant de la cotisation VTT passe de 80 à 66 €.

La date butoir pour le choix de la nouvelle assurance est fixée mi-septembre. Jacques Rozant se charge d'en faire l'analyse afin de prendre celle correspondant au mieux aux besoins de l'activité.

Il faut penser à dénoncer l'assurance actuelle dont l'échéance est au 31 décembre.

Si la dénonciation doit se faire un mois avant, la validation de la nouvelle assurance sera soumise au vote lors du CA d'octobre. Si la dénonciation doit se faire trois mois avant, la validation sera soumise au vote du Bureau.

❖ Cours de danse de Catherine Delprat :

La reconduction du cours sous les mêmes conditions que l'an passé est votée à l'unanimité des votants.

❖ Projet billetterie

La proposition Tick Boss est votée à l'unanimité. Elle permet une meilleure gestion tant comptable qu'administrative de la vente des billets. La mise en place doit se faire entre octobre et décembre. Une formation doit être assurée pour le personnel de l'Association et pour au moins 4 bénévoles.

❖ Projet échange club Hip Hop au Canada :

L'ouverture d'un projet d'étude est votée à l'unanimité

❖ Subvention CNDS pour le développement de la pratique féminine licenciée des échecs

Nous avons obtenu une subvention de 1500 € pour mettre en place ce projet ; il faut à présent le concrétiser. Pour les autres projets montés grâce au DLA, nous attendons toujours les réponses (6 en cours)

Il est rappelé que ces actions pour obtenir des financements doit permettre à l'Association de pérenniser le poste de coordinateur.

III. Nouveaux ateliers 2014-2015

- Ateliers supplémentaires Gym à Belloy.
- Depuis l'an passé, l'association propose des cours de gym - danse à Belloy. La salle est mise à disposition gratuitement par la mairie de Belloy. Le montant de la cotisation payée par les adhérents permet de dégager un bénéfice au profit de l'Association Escal. Ce type d'action permet également de pérenniser le poste de coordinateur. Philippe Sférian est surpris par ce développement. Il reviendra sur le sujet lors du prochain CA.
- Atelier gym danse enfants/préados
- Atelier Scrap adulte le mercredi matin si suffisamment d'adhérents
- Atelier cartonnage (animatrice bénévole) le mardi soir si possible, si bénévole disponible
- Vitrail : 3ème atelier soumis à condition de 9 participants de moyenne par atelier et limitation du nombre de stages découverte et perfectionnement
- Yogito enfant (en parallèle des TAP)
- Réorganisation ateliers éveil musical + partenariat avec le piano

- Hip Hop 6-8 ans
- Problématique danse salon et traditionnelle : le professeur voudrait pouvoir assumer les 2 cours à la suite car il vient de loin mais nous rencontrons un problème de salle.
- Pilâtes : prolongation avec nouvelle prof ou déplacement du cours avec un autre professeur.
- Recherche d'une solution pour la Country (cours intermédiaire trop chargé)

IV. La subvention municipale

Le solde de l'année 2013-2014 de la subvention municipale n'a pas encore été versé. Les années précédentes cela se faisait fin avril/début mai. Philippe Séférian explique que du fait des élections, le budget n'a été voté que fin avril. Le processus s'est alors mis en marche et nous aurons la subvention début juillet. Il doit auparavant nous indiquer le montant de cette subvention.

V. Point sur les commissions

- Un rapide rappel sur le rôle de chacun dans les commissions permet à Hervé (Responsable Commission Manifestation) d'annoncer qu'il va réorganiser le fonctionnement de la commission. L'an passé, il a repris le flambeau très rapidement et nous le remercions.
- Il est demandé à toutes les personnes du CA de se positionner sur les tableaux mis en place pour la distribution des brochures 2014-2015 et pour le forum des associations. Il est rappelé que nous avons besoin de personnes pour l'administratif ; une lettre a déjà été envoyée à tous les adhérents via les délégués, une autre a été envoyée à tous les bénévoles et une dernière va partir à l'attention des personnes du CA avec les liens sur Google.
- Il est également rappelé que faire partie du CA et d'une commission sous-entend participer aux différentes manifestations. Les représentants du CA en sont la vitrine et leur participation permet à l'Association d'attirer d'autres bénévoles.

VI. Prochaine réunion du CA

Le 14 octobre 2014 à 20h00

VII. Buffet

Nous finissons l'année et la soirée par un buffet organisé par la commission manifestation. Et nous avons presque mangé autant qu'Obélix à la fin de ses exploits et dans un même état de bonne humeur.

oooOOOooo